Copie pour impression

Réception au contrôle de légalité le 09/09/2025 à 18h38 République Français Réference de l'AR : 052-215203670-20250905-37-DE Département Haute-Marne

Commune de Verbiesles

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 septembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	08	09

Vote

Pour:9 Contre: 0 Abstention: 0 NPPV:0

L'an 2025, le 05 septembre 2025 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 12 août 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12 août 2025.

Présents: Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier; MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Eddie Pfister, Vincent Gauthier.

Absents non excusés: Mme Anne Braud qui donne pouvoir à Mme Marie-Noëlle Hubert

Absents non excusés: Mme Bernadette Gaulot, Mr Jean-Damien Bourillon

A été nommé secrétaire : Stéphane Vernier

37 - Logement communal

Madame le Maire fait part du courrier reçu en mairie envoyé par les locataires du logement communal, qui demandent une participation financière suite à un incident rencontré avec la fosse septique dont il n'avait pas connaissance.

Après avoir pris connaissance du courrier et du montant de l'intervention, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre en charge à hauteur de 100% des frais engagés.

> Extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait à Verbiesles, le 05 septembre 2025 Le Maire.

Marie-Noëlle HU